

### *Commission scolaire*

## CHAMPIONNATS SCOLAIRES

La saison passée a vu un nouvel afflux massif de participants aux championnats scolaires départementaux : + 23 % comparé à une saison précédente déjà en forte hausse.

Les objectifs de la saison en cours sont les suivants :

- continuer d'augmenter notablement la participation totale (12 300 l'an dernier)
- Augmenter le nombre de CDJE qui organisent leurs championnats scolaire départementaux : de 78 en 2024, arriver à 85 CDJE et ultérieurement, tendre si possible vers 90
- Améliorer sensiblement la mixité, laquelle a été en baisse la saison précédente.
- Créer/améliorer les liens Class'Échecs ⇒ Championnats scolaires, via notamment la mise en place de référents Class'Échecs FFE et de référents Class'Échecs de l'EN dans les académies.

## **CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

### I - RÈGLEMENT SCOLAIRE

**RAPPEL** : les championnats scolaires départementaux doivent être obligatoirement des **tournois opens individuels** : tout élève sachant jouer et/ou ayant bénéficié d'une initiation doit pouvoir participer à son championnat scolaire ; il ne peut y avoir de sélection d'aucune sorte, ni d'une école par rapport à un autre, ni d'un élève par rapport à un autre au prétexte de sa force, de son niveau, ou de tout autre critère.

Les championnats scolaires départementaux doivent être conçus et organisés comme étant des championnats de masse. Ces championnats sont les portes d'entrée vers la FFE pour le public scolaire et non des championnats destinés à sélectionner une élite.

Collégiens et écoliers doivent impérativement faire des tournois séparés.

- pas de tournoi par classe ou par catégorie d'âge : tous les élèves d'un même établissement doivent jouer le même tournoi pour qualifier éventuellement leur équipe.
- le nombre de coups illégaux autorisés est calé sur l'article 2.2.2 du règlement de compétition R03, à savoir 2 coups illégaux, à condition que cela soit mentionné dans le règlement du tournoi.

### II - PARTICIPATION

L'augmentation prévisible de la participation doit amener les CDJE à anticiper l'afflux  
Pour faire face, il y a plusieurs possibilités :

- faire jouer le tournoi des collèges à un autre endroit et/ou à une autre date. En effet, rien n'oblige à ce que les tournois écoles et collèges se jouent le même jour au même endroit

- scinder un département en plusieurs zones géographiques et donc faire plusieurs tournois de zones. Une quinzaine de CDJE le font déjà. Cela permet aussi d'atténuer les problèmes de déplacements et donc d'augmenter la participation.

Dans un tel cas de figure, il appartient au CDJE concerné d'être bien raccord avec sa ligue : si plusieurs tournois de zone dans un même département, qui se qualifie ? Y a-t-il une finale départementale intermédiaire avant la finale académique ?

Le règlement académique produit par la ligue régionale doit régler ce genre de cas de figure.

### III - PRÉPARATION

Chaque organisateur le sait, la réussite d'un tournoi repose sur une bonne préparation.

- Penser préalablement à homologuer les tournois. **Seuls les tournois dûment homologués** seront pris en compte pour les qualifications en phase académiques. Ce rappel peut sembler superflu, mais 1 tournoi n'avait pas été homologués l'an dernier !!  
**Normaliser impérativement les homologations** sous la forme :  
*« championnat scolaire de/du « département » - zone « X » (s'il y a lieu) - écoles/collèges*
- **Inscriptions préalables** : beaucoup de départements le font et exigent une inscription préalable par internet. Les inscriptions sont bloquées la veille, voire 2 ou 3 jours avant, cela permet facilement de prévoir l'afflux. Le jour du tournoi, il suffit de pointer sa présence.
- Établir ou activer des **liens avec les autorités de l'académie** pour faire passer l'info du tournoi par un canal officiel de l'EN. Certains CDJE le font, c'est particulièrement efficace. Penser à les inviter pour la remise des prix.

### IV - GESTION DES TOURNOIS

- Pour chaque joueur, modifier sa fiche papi : enlever le nom du club et le remplacer par le nom de l'établissement scolaire en précisant bien « école » ou « collège ».  
Attention à mettre exactement la même orthographe pour chaque établissement.  
Ces opérations sont longues et fastidieuses, mais elles peuvent être anticipées (inscriptions préalables).  
Pour faciliter cette tâche, un **utilitaire** a été développé par Pascal Aubry :  
<https://echecs-bretagne.fr/node/2643>
- Pour accélérer la saisie des résultats, on peut utiliser papi-web et aussi rentrer les résultats de façon décentralisée avec plusieurs tablettes :  
<https://github.com/pascalaubry/papi-web/blob/main/README.md>
- Pour le calcul du classement des équipes, autre tâche fastidieuse, un autre **utilitaire** fera également gagner un temps considérable. Répondant au nom de « mami », il a été développé par Bachir Chellili et vous le trouverez avec de petits tutoriels sur la page suivante :  
<https://chellili.com/FFE/>  
Pour cet utilitaire, il faut penser à bien nettoyer le fichier papi, et notamment enlever définitivement les joueurs pré-inscrits, mais qui ne viennent pas. Une option est dédiée à cet aspect des choses
- Pour la gestion des inscriptions (et pas uniquement pour les tournois scolaires) on peut utiliser la plateforme créée par Dominique Ruhlmann : <https://chessevent.echecs-bretagne.fr/>  
L'utilisation de cette plate forme permet aussi de résoudre le problème de la modification des fiches papi pour mettre les noms des établissements scolaires.

- Dès que possible après la fin du tournoi, et après avoir vérifié que chaque participant.e étaient bien licencié.e, poster les résultats sur le site fédéral, **et envoyer la boule papi au directeur du championnat scolaire Alain Saint Arroman**  
Cela permet de contrôler les qualifications et aussi d'établir des statistiques et des indicateurs sans avoir besoin de chercher chaque tournoi dans chaque département. Envoyer la boule papi de chaque championnat (collèges, écoles, tournois de zones géographiques)

**IMPORTANT** : les modifications qui ont été apportées dans le règlement depuis l'an dernier ont été dans l'ensemble bien appliquées. Les quelques écarts qui ont pu être constatés ici et là n'ont donné lieu à aucune pénalité, considérant qu'il fallait un temps d'adaptation.

Cette année les dispositions du règlement national devront être respectées dans leur intégralité.  
Aucune dérogation ne sera accordée.

## ***FINALES ACADEMIQUES***

### **I - RÈGLEMENT**

Rappel des modifications intervenues la saison précédente :

⇒ modification de la formule des tournois par équipes, selon qu'il y a 2, 3, 4, etc... équipes qualifiées.

⇒ Le 1<sup>er</sup> départage est le résultat du match entre les équipes à départager, le 2<sup>e</sup> départage est le nombre de gains au 1<sup>er</sup> échiquier, puis au 2<sup>e</sup>, etc. Cela permet de contrebalancer la possibilité permise par le règlement d'invertir des joueurs faibles avec des joueurs forts.

A noter que cette règle est la même pour les finales nationales.

⇒ quelques modifications mineures au sujet des forfaits administratifs.

Les ligues doivent avoir un **règlement académique** qui permet de déterminer les équipes qualifiables par département, sur leur territoire. Ce règlement doit être impérativement envoyé au directeur des championnats scolaires.

## ***FINALES NATIONALES***

La principale modification concerne les Ecoles d'Enseignement Français à l'Étranger (EEFE). Ces écoles et collèges pourront non seulement participer aux finales nationales suite à un processus de qualification, mais elles pourront accéder de plein droit au titre de Champion.nes de France. 2 équipes EEFE sont qualifiées par la commission scolaire pour participer aux finales nationales.

Et bien évidemment, les ligues doivent communiquer le nom de l'école et du collège qualifiés pour les finales nationales au directeur des championnats scolaires, ainsi que les coordonnées de contact.

Enfin, si vous avez des opportunités pour organiser une finale nationale, n'hésitez pas à entrer en contact avec le Directeur des Chpts Scolaires pour étudier la faisabilité.

**Bons Championnats Scolaires à tous**